

FranceAgriMer

COURBES DE COTATION

Semaine n°04/12

23 janvier 2012 au 29 janvier 2012

Le nouveau dispositif d'établissement des cotations des viandes bovines a démarré semaine 3 de l'année 2012. Cette importante évolution du dispositif vise à **améliorer la représentativité, et la qualité** des cotations GBEA ainsi que leur adéquation aux besoins des marchés et des opérateurs, cela **dans le strict respect des obligations communautaires.**

Cependant, des difficultés techniques et informatiques nous conduisent à publier avec retard les grilles de cotations au nouveau format. Nous mettons tout en oeuvre pour, dès la semaine prochaine, publier celles-ci dans les meilleurs délais.

Par ailleurs, nous attirons votre attention sur le fait qu'il convient d'interpréter avec prudence les premières données de cotations GBEA en nouveau système. En effet, celui-ci est appelé à s'améliorer encore pour devoir rapidement atteindre un niveau de représentativité supérieur à celui du précédent système. D'autre part, l'architecture même du nouveau référentiel de prix peut conduire le lecteur à apprécier différemment l'interprétation des chiffres, notamment en raison du degré de finesse supérieur des nouvelles cotations GBEA (tiers de classe, le cas échéant avec des critères de type, âge, poids, race des animaux).



















